

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2010

Le Conseil Municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le 18 novembre 2010, sous la présidence de Mme Annick CRESSENS, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 10 novembre 2010

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mmes et M. CRESSENS Annick, DOIX Dominique, BLANC Jean-Pierre, BLANC Marie-Claude, VERNAZ André, MURAT Louis, PERRIER Paul, SEVESSAND Guy, CROISET Yann, BOCHET Thierry, PHILIPPE Jean-Pierre, DOIX Thierry, GERARD Monique, LANDAIS CHAUCHAIX Christelle.

ABSENT REPRESENTE : M. Jacques ROBERT par M. Thierry DOIX
M. Pascal COMBAZ-DEVILLE par Mme Monique GERARD
M. Bertrand MALOD par M. CROISET Yann
Mme Annie TOMASINI par Mme Annick CRESSENS

ABSENT NON REPRESENTE : M. BOCHET Nicolas

SECRETAIRE DE SEANCE : M. SEVESSAND Guy

Après approbation du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

2 points sont rajoutés à l'ordre du jour : la location de biens communaux et la création de postes d'agents recenseurs.

ACTUALISATION DES FRAIS DE SECOURS SUR PISTES SAISON 2010/2011

Le Conseil décide d'actualiser les tarifs des frais de secours applicables sur le territoire de la Commune à compter du 5 Décembre 2010 et d'adopter le principe de remboursement de tous les frais engagés par la Commune à l'occasion de la mise en œuvre de procédés visant à rechercher, secourir, rapatrier les personnes accidentées, malades, disparues ou perdues lors de la pratique de l'ensemble des activités de loisirs et sportives.

TRANSPORTS SANITAIRES BAS DES PISTES AUX CABINETS MEDICAUX

Une consultation pour le transport sanitaire des blessés pendant la saison hivernale 2010/2011 a été lancée auprès de plusieurs sociétés d'ambulances. Deux sociétés ont répondu. Le Conseil retient la proposition de la Sté Savoie Ambulance, moins-disante, et autorise Madame le Maire à signer la convention fixant les tarifs des prestations de transports des blessés du bas des pistes aux cabinets médicaux (150 €) ou hôpitaux (280 €). Les tarifs sont inchangés par rapport à la saison précédente.

APPROBATION DES TARIFS DE SECOURS HELIPORTES SAISON 2010/2011

Le Conseil autorise Mme le Maire à signer avec le Secours Aérien Français la convention relative aux secours hélicoptérés du 1er décembre 2010 au 30 novembre 2011. Le tarif est fixé à 49,80 € TTC la minute ce qui représente une augmentation de l'ordre de 3%.

APPROBATION DES PIDA

Le Conseil approuve les différents PIDA mis à jour pour la saison hivernale 2010/2011.

APPROBATION DES TARIFS SKI NORDIQUE

Le Conseil fixe les tarifs à appliquer pour l'accès aux pistes de ski de fond tracées sur le territoire communal : Beaufort Marcôt, le Bersend, le Cuvy.

ACTUALISATION DES TARIFS DES PRESTATIONS COMMUNALES ANNEE 2011

Le Conseil actualise, à compter du 1er Janvier 2011, les montants des droits et redevances avec une augmentation moyenne de 2 %. Les tarifs à appliquer pour la fourniture de l'eau potable et le camping feront l'objet d'une validation lors d'une prochaine réunion, suite à un examen plus approfondi du budget pour ce qui concerne l'eau et à une analyse comparative des tarifs pour ce qui concerne le camping municipal.

MARCHES DE TRAVAUX

Des consultations ont été passées selon la procédure adaptée en application des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics, pour :

🚧 La fourniture de carburants et combustibles pour l'année 2011

3 sociétés ont répondu. Après analyse, le marché a été attribué aux Ets Tarentaise fuel selon les tarifs suivants :

	<u>Prix HT de l'hectolitre (*)</u>	<u>Remises HT de l'hectolitre</u>	<u>Montant HT de l'hectolitre</u>
• Fioul domestique	65.960€	12.810 €	53.150 €
• Fioul protégé	68.250 €	13.860 €	54.390 €
• Gazole	103.110 €	10.540 €	92.570 €
• Gazole protégé	103.710 €	10.540 €	93.170 €

Le Conseil autorise Mme le Maire à signer le marché correspondant.

Transports de voyageurs / Navettes régulières saison 2010/2011

Suite à l'arrivée à son terme du marché fractionné à bons de commande avec les Autocars BLANC, une nouvelle consultation a été lancée pour une année. Une seule réponse est parvenue. Avec les prix proposés, le montant estimé était supérieur aux prévisions budgétaires.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 22 octobre 2010, il a été décidé d'engager une 2^e phase de négociation avec le transporteur, négociation portant sur l'optimisation des circuits et des véhicules affectés au service.

Suite à cette rencontre, les Autocars BLANC ont proposé une variante.

Le Conseil autorise Mme le Maire à signer le marché correspondant. Les rotations prévues au titre de la solution de base seront mises en œuvre pendant toutes les périodes de la saison d'hiver. Quant aux circuits optionnels prévus sur les hauts d'Arêches et les Carroz, il sera nécessaire, pour des raisons budgétaires, de définir plus précisément les périodes de rotation prévues.

MISE EN ŒUVRE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE SCHEMA DES ITINERAIRES DE RANDONNEES ET DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CAO

La Communauté de Communes du Beaufortain et les Communes du Beaufortain assurent dans le cadre de leurs compétences respectives, la gestion et le développement de certains sentiers / itinéraires de randonnées. Pour la mise en œuvre de cette opération, il apparaît opportun, dans un souci d'économie pour la Commune, de réaliser les travaux de balisage, génie-civil, aménagements divers et mise en sécurité des itinéraires, en collaboration avec Confluences.

Le Conseil Municipal :

- Autorise Mme le Maire à signer la convention portant la création d'un groupement de commande pour la réalisation de cette opération.
- Désigne Mme CRESSENS Annick, Membre Titulaire et Mme GERARD Monique, Membre suppléant de la Commission d'Appel d'offres du groupement de commandes.
- S'engage à inscrire aux budgets les crédits correspondants.
- Autorise la Communauté de Communes du Beaufortain, mandataire, à lancer la consultation.

LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR PROJET DE VALORISATION TOURISTIQUE DE ST-GUERIN

Mme le Maire rappelle le projet d'aménagement touristique du lac de St-Guérin. La maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée au Cabinet ABEST en septembre 2009 et l'avant-projet définitif a été approuvé lors de la réunion du Conseil du 4 juin 2010. A ce jour, les travaux ont été estimés à 565 325 € HT. Elle rappelle que le Conseil Municipal doit se prononcer pour le lancement de la consultation.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil autorise Madame le Maire à engager la procédure de consultation des entreprises sous la forme de marchés à procédure adaptée, avec une tranche ferme, une tranche conditionnelle et 2 lots, sachant que les crédits devront être inscrits au budget primitif 2011.

La procédure sera déclarée sans suite si, après le vote du budget 2011, la collectivité ne peut pas engager le financement de la tranche ferme

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Mme le Maire informe qu'il est nécessaire de transférer pour ajustements des crédits sur le budget général. Le Conseil autorise Mme le Maire à procéder à ces transferts (décision modificative n° 3).

PRIMES PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil vote une enveloppe budgétaire de 85 000 € pour le versement des primes au personnel communal.

ADAPTATION DU REGLEMENT SUR LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL POUR LE SERVICE DE VIGILANCE

Le Conseil Municipal valide une modification du règlement relatif à la réduction du temps de travail, pour permettre à tous les agents en charge du déneigement d'effectuer leur service du jeudi au jeudi, ce pour la période de vigilance hivernale.

CREATION DE POSTES PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de créer :

- Deux postes de contractuel à temps incomplet pour assurer l'accueil dans les parkings de la station les week-ends et vacances scolaires pendant les saisons d'hiver.
- A compter du 1^{er} décembre 2010, un poste d'Agent de Service à temps incomplet (20 H / semaine) en remplacement de Mme MANON Renée, admise à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} novembre 2010.
- Cinq postes d'Agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population prévu en février 2011. Ces 5 Agents recenseurs à temps non complet seront rémunérés selon le barème d'indemnisation prévu par l'INSEE auquel se rajoutera une prime qualité de 300 Euros.

PRESENTATION DE LA SYNTHÈSE DU TRAVAIL DE LA COMMISSION PATRIMOINE SUR LES CHAPELLES

A l'initiative de la commission culture éducation patrimoine, un inventaire du patrimoine religieux présent dans les deux églises et les chapelles de la commune a été dressé, en collaboration avec M. Philippe RAFFAELLI, Conservateur des Antiquités et des Objets d'Art de la Savoie au Conseil Général.

Ce travail a eu pour but :

- de répertorier et d'inventorier par site les richesses du patrimoine religieux communal,
- de faire inscrire les pièces de valeur à l'Inventaire départemental des Monuments Historiques pour les protéger, voir obtenir des subventions pour une valorisation, ou des restaurations futures.

Le Conseil municipal autorise madame le Maire à solliciter l'examen du classement de ces 70 pièces par la commission compétente du conseil général de la Savoie, commission composée des représentants de la commission d'Art Sacré.

ACQUISITION BIEN SANS MAITRE MAISON OLESCH

Le Conseil municipal autorise madame le Maire à prendre une nouvelle délibération relative à l'intégration dans le patrimoine communal de ce bien situé à Beaufort, au Monal, dans la perspective de sa mise en vente ultérieure.

DONATION A LA COMMUNE DE LA MAISON DE M. & MME AVOCAT LUCIEN

Madame le Maire rappelle la volonté de Monsieur et Madame Lucien AVOCAT de léguer à la commune de Beaufort leur maison située dans le bourg, dans la perspective d'accueillir des activités à vocation sociale.

Le Conseil Municipal, au nom de l'ensemble de la population de la commune, remercie Monsieur et Madame AVOCAT pour ce geste et autorise Madame le Maire à engager les démarches nécessaires auprès du notaire.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les ventes de 2 biens. Il décide de surseoir à statuer sur 3 dossiers (le Monal à Beaufort et Arêches), le bien situé à Beaufort dans le secteur du Monal étant susceptible de présenter un intérêt pour la collectivité.

REGULARISATIONS FONCIERES

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande d'EDF d'effectuer un échange de terrain avec la commune, dans la perspective de régulariser l'occupation des terrains des ouvrages concédés. EDF achète à la commune des parcelles situées à Fontanus et aux Ravine représentant une surface globale de 2 290 m² et restitue à la commune de Beaufort une parcelle située à proximité du boulevard liaison skieur au lieu dit l'échaton d'une surface de 3 658 m².

Madame le Maire est autorisée à signer l'acte d'échange correspondant à cette régularisation.

LOCATION BIENS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer :

- ✓ le bail correspondant à la mise à disposition gracieuse d'un appartement au Gîte des Bruyères en faveur de la Gendarmerie pour accueillir les renforts d'hiver,
- ✓ le bail de location à intervenir avec Clémence CARDOT pour un appartement situé au Groupe Scolaire,
- ✓ le bail de location à titre précaire à intervenir avec M. LOMBARD pour un garage situé Montée de la Roche.

Par ailleurs, le Conseil Municipal décide de mettre en vente les deux garages situés Montée de la Roche dès 2011.

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

Commission tourisme : la réflexion relative à la gouvernance de la station se concrétise par l'élaboration d'un schéma local de développement touristique et le recrutement du commercial de la station, recruté par l'Office du tourisme suite à un accord entre l'Office, la SEMAB et la Commune de Beaufort, accord portant sur le financement de la mission et ses objectifs. Monsieur Pierre MOREL est recruté sur ce poste et prendra ses fonctions le 20 décembre 2010.

Commission Commerce artisanat : réflexion à engager relative aux conditions d'occupation des espaces publics (trottoirs) par les commerçants , avancement du dossier de zone artisanale du moulin du Praz, rappel à faire aux artisans concernant l'interdiction de brûler des déchets (courrier de rappel à adresser aux artisans concernés).

Commission communication : le conseil municipal prend connaissance du bulletin municipal n°3 qui sera diffusé à l'ensemble des habitants de la commune ainsi qu'aux propriétaires d'une résidence secondaire.

Commission environnement : lancement d'une consultation pour une étude visant à la création d'une seconde chaufferie bois à Beaufort.

Commission Education : mise en place d'un transport scolaire sur les secteurs de l'Adray et de Boudin, nécessitant un accueil à l'école d'Arêches (le matin et le soir), information concernant l'organisation d'une classe de mer à Erquy en juin 2011 pour les élèves du cycle 3 de l'école primaire de Beaufort, information sur préparation des manifestations pour les 50 ans de Roselend, avec la nécessité d'associer l'ensemble des commissions.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil municipal prend connaissance :

- de la confirmation de la présence de renforts de la gendarmerie pour la saison d'hiver à venir
- de la date retenue pour la réunion publique de début de saison le lundi 13 décembre à 14H30, à Arêches,
- des dates retenues pour les commissions des finances : jeudi 9 décembre pour l'analyse financière et lundi 20 décembre pour les subventions en faveur des associations,
- de la date retenue pour les vœux du maire à la population : vendredi 7 janvier 2010 à 18H30, salle des fêtes de Beaufort.

Le Maire,

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE VENDREDI 17
DECEMBRE 2010 à 20 H**